



VILLE DE
LA TOUR-DE-PEILZ
Municipalité

PRÉAVIS MUNICIPAL N° 9/2013

le 26 juin 2013

Concerne :

Demande de crédit de Fr. 95'000.-- pour l'aménagement de locaux dans l'immeuble Grand-Rue 56 en faveur du Service famille, jeunesse et sport.

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Objet du préavis

Le présent préavis a pour objet une demande de crédit de Fr. 95'000.-- destiné aux travaux de réaménagement des locaux de l'ex agence immobilière sis au rez-de-chaussée de l'immeuble locatif de la Grand-Rue 56, en espaces mis à disposition du Service famille, jeunesse et sport, pour héberger le réfectoire scolaire « Courbet » et accueillir des ateliers divers organisés pour les enfants par Sport et jeunesse.

Motivation pour le réfectoire scolaire

Actuellement, le réfectoire scolaire « Courbet » occupe une partie des locaux « ex-police », dans la Maison de commune. Il accueille des élèves des 6 premières années d'école, classes enfantines comprises.

La disposition des salles n'est pas adaptée pour cette activité, notamment du fait de l'éloignement de la cuisine de la salle à manger et par l'absence de lien direct entre ces deux locaux. L'encadrement des enfants, l'animation et la surveillance s'en trouvent affectés chaque fois qu'une monitrice se trouve dans la cuisine.

L'espace actuel limite le nombre d'élèves que le réfectoire « Courbet » peut accueillir. La capacité aujourd'hui se monte à une vingtaine de places. Pour pallier à cet inconvénient et en fonction du nombre d'enfants inscrits, un groupe d'élèves de ce réfectoire, accompagné d'une monitrice supplémentaire, va prendre le repas de midi au réfectoire des Mousquetaires, habituellement réservé aux élèves des classes secondaires.



L'actuelle salle à manger, trop petite, n'offre pas un espace de jeux intérieur aux enfants. Un coin de salle leur est mis à disposition ; toutefois, il se trouve derrière le bain-marie destiné à garder les plats au chaud, mais qui représente également une source de chaleur potentiellement dangereuse pour les élèves. Une grande attention est constamment portée par les monitrices pour éviter tout accident.

Ces nouveaux locaux à Grand-Rue 56 auront une configuration mieux adaptée à l'activité d'un réfectoire scolaire ; la cuisine étant attenante à la salle à manger. De plus, leur dimension permettra d'accueillir jusqu'à 40 élèves sur le même site. Un espace de jeux intérieur sera aménagé.

Motivation de Sport et Jeunesse

La mise à disposition de ces locaux pour leur seule occupation 4 midis par semaine scolaire ne représente pas une utilisation efficiente de ces espaces. Aussi, Sport et Jeunesse envisage d'y organiser les ateliers à l'intention des jeunes, comme par exemple : les ateliers d'Anne Philipona. Ces derniers se déroulaient jusqu'à présent dans la maison sise à la rue du Collège 12, bâtiment qui va être prochainement démoli.

Sport et Jeunesse entend également proposer de nouveaux ateliers. Un tel développement s'inscrit dans les réflexions en cours au sein du Service famille, jeunesse et sport sur le thème de la journée continue des élèves; l'idée étant d'étoffer l'offre en ateliers et en occupation à l'intention des enfants.

Les locaux à Grand-Rue 56 permettront aussi à Sport et Jeunesse d'organiser des réunions, des rencontres avec des jeunes, soit parce qu'ils sont porteurs d'un projet, soit parce qu'ils suscitent une demande sur un thème précis, comme il peut être envisagé de mettre ces locaux à disposition d'un groupe de jeunes pour mener un projet.

Une autre motivation concerne le développement "d'échanges intergénérationnels". De manière modeste dans un premier temps, ces locaux pourraient simplement être mis à disposition de sociétés locales pour des réunions ou des assemblées, d'autres groupes et associations boélandes pour leurs activités et favoriser ainsi une utilisation de ces espaces à différentes catégories de personnes, en dehors du seul "label jeunesse". Dans un second temps, des démarches plus proactives pourraient se concrétiser sous la conduite de Sport et Jeunesse.

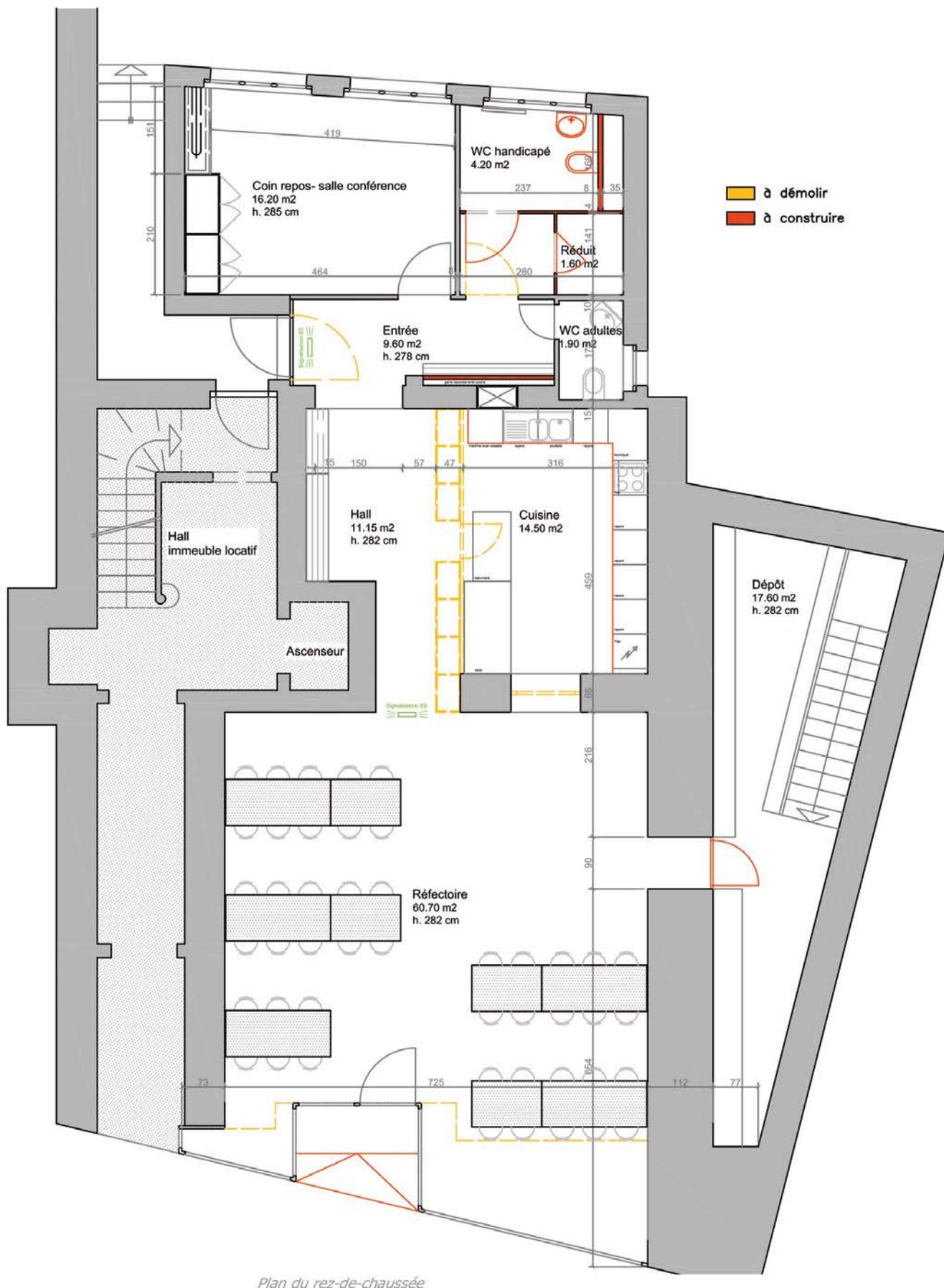
Photos de l'état existant



Vue intérieure depuis entrée Grand-Rue



Vue vitrines sur la Grand-Rue



Travaux proposés et coûts :

CFC	Libellé	Descriptif	Montant
211	Maçonnerie	<ul style="list-style-type: none"> - Démolition du seuil d'entrée côté Grand-Rue et création d'une rampe d'accès. - Carottages divers pour sanitaire. - Réparation des escaliers, bordures et plaques de l'accès extérieur côté entrée nord. 	2'500.--
23	Installations électriques	<ul style="list-style-type: none"> - Fourniture et pose de luminaires dans la pièce « Coin repos-salle de conférence » et les locaux WC et réduit. - Isolation du groupe sous FI. - Raccordement des appareils électroménagers. - Suppression des prises dans le socle de la vitrine. - Modification de l'allumage à l'entrée. - Signalisation de secours. 	8'500.--
25	Installations sanitaires	<ul style="list-style-type: none"> - Modification des écoulements, raccordements des écoulements sanitaires du nouvel agencement de cuisine. - Fourniture et pose d'appareil sanitaire et nouveau radiateur pour le WC handicapé. 	8'500.--
253	Défense incendie	<ul style="list-style-type: none"> - Fourniture et pose d'un extincteur. 	500.--
258	Agencement de cuisine	<ul style="list-style-type: none"> - Fourniture et installation d'un agencement de cuisine. - Fourniture et mise en service d'électroménager, soit : un four avec plan de cuisson vitrocéramique, une hotte de ventilation, une machine à laver la vaisselle et un réfrigérateur. 	5'500.--
271	Plâtrerie – peinture int.	<ul style="list-style-type: none"> - Protection des sols en parquet. - Application de 2 couches de peinture sur les murs, plafonds et radiateurs de l'ensemble des locaux. 	10'000.--
281	Revêtements de sols en linoléum	<ul style="list-style-type: none"> - Arrachage du tapis dans le hall d'entrée, le réfectoire et la cuisine. - Lissage et préparation des fonds. - Fourniture et pose d'un linoléum. 	11'000.--
281	Revêtements de sols en parquet	<ul style="list-style-type: none"> - Réparation du parquet existant dans les pièces nord. 	1'500.--
281	Revêtements carrelage	<ul style="list-style-type: none"> - Fourniture et pose de carrelage au sol du hall d'entrée, de la cuisine et du WC handicapé. - Fourniture et pose de faïences aux murs du WC handicapé et dans l'entre-meubles de la cuisine. 	7'000.--



PRÉAVIS MUNICIPAL N° 9/2013

272	Agencement intérieurs	- Fourniture et pose de cloison légère de séparation de WC handicapé.	3'400.--
		- Fourniture et pose d'une nouvelle porte d'entrée arrière.	5'500.--
		- Fourniture et pose d'un film pour sécuriser le vitrage de la vitrine.	4'000.--
		- Fourniture et pose de rideaux aux baies vitrées.	5'000.--
		- Fourniture et pose de suspensions acoustiques.	8'000.--
		- Fourniture et pose de 2 nouveaux cylindres avec 6 clés.	1'000.--
		- Fourniture et pose de bancs et crochets de vestiaires.	1'000.--
		- Fourniture et pose de rails à rideaux dans la vitrine.	1'000.--
		- Démontage des socles en bois devant les baies vitrées.	
		- Fourniture et pose d'une porte entre réfectoire et dépôt.	1'000.--
		- Dépose et évacuation du vitrage entre atelier et cuisine.	1'000.--
	Divers et imprévus	~ 5%	5'100.--
	Total		95'000.--

CONCLUSION

Considérant l'ensemble des points précités, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de La Tour-de-Peilz,

- vu le préavis municipal N° 9/2013,
- ouï le rapport de la Commission chargée d'examiner le dossier,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

- d'autoriser la Municipalité à faire entreprendre les travaux de transformation et d'aménagement des locaux de l'ex agence immobilière sis au rez-de-chaussée de l'immeuble locatif de la Grand-Rue 56 en nouveaux locaux pour un réfectoire scolaire et pour diverses activités sous l'égide du Service famille, jeunesse et sport ;
- d'accorder à cet effet un crédit de Fr. 95'000.--, à prélever par le débit du compte N° 9143.067.00 "Immeuble Grand-Rue 56, "Réaménagement" ;
- de prendre acte que le montant de Fr. 8'500.-- (versement de l'assurance dégât d'eau) sera porté en déduction du montant du présent préavis ;

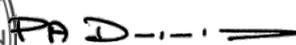


PRÉAVIS MUNICIPAL N° 9/2013

- d'autoriser la Municipalité à amortir ce crédit par le compte N° 9282.001.00 " Dépenses et investissements futurs" doté à ce jour de Fr. 8'275'560.-- ;
- de financer cet investissement par la trésorerie courante.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le syndic : Le secrétaire :

Lyonel Kaufmann Pierre-A. Dupertuis

Délégués municipaux : Mme Taraneh Aminian et M. Olivier Waelchli

Adopté par la Municipalité le 29 avril 2013

